

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC_231124_107

portant sur

AVENANT N°2 AU LOT N°1 ÉCHAFAUDAGE, MAÇONNERIE, PIERRE DE TAILLE, OUVRAGE DIVERS DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RESTAURATION D'URGENCE SUR LA CATHÉDRALE SAINT-FULCRAN À LODÈVE

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU la délibération n°CC_20151217_012 du 17 décembre 2015 relative à l'attribution du lot n°1 à la Société À Responsabilité Limitée (SARL) *MUZZARELLI et fils* du marché de travaux de restauration d'urgence sur la cathédrale Saint-Fulcran, Commune de Lodève,

VU la délibération n°BC_20171012_010 du 12 octobre 2017 relative à la conclusion de l'avenant n°1 au lot n°1 du marché de travaux de restauration d'urgence sur la cathédrale Saint-Fulcran, Commune de Lodève,

VU la délibération n°CC_230704_16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

CONSIDÉRANT que plusieurs éléments techniques nécessitent un réajustement des prestations demandées en vue du bon accomplissement de l'opération et génèrent des plus et moins values sur le projet,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure l'avenant n°2 au lot n°1 du marché de travaux de restauration d'urgence de la cathédrale Saint-Fulcran, Commune de Lodève, avec la SARL *MUZZARELLI et fils*, afin de prendre en compte des éléments techniques qui portent sur les tranches optionnelles n°3 et n°4,

- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°2, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : de préciser que le montant de l'avenant s'élevant à dix-mille-six-cent-quarante-sept euros cinquante-cinq centimes Hors Taxes (10 647,55 € HT) soit douze-mille-sept-cent-soixante-dix-sept euros six centimes Toutes Taxes Comprises (12 777,06 € TTC) , introduit un écart de moins un virgule cinquante pourcent (-1,50 %) par rapport au montant initial du marché, le portant ainsi à deux-cent-soixante-six-mille-huit-cent-vingt euros trente-huit centimes HT (266 820,38 € HT) soit trois-cent-vingt-mille-cent-quatre-vingt-quatre euros quarante-cinq centimes TTC (320 184,45 € TTC),

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20231124-lmc18624-AR-1-1
Date de télétransmission : 24/11/23
Date de publication: 27/11/2023

- **ARTICLE 4** : d'imputer la dépense correspondant à l'avenant n°2 au lot n°1 du marché de travaux de restauration d'urgence de la cathédrale Saint-Fulcran au budget principal, chapitre 21, article 2145,

- **ARTICLE 5** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Fait à Lodève, le vingt quatre novembre deux mille
vingt-trois,

Le Président
Jean-Luc REQUI



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 2 – Lot n°1¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes Lodevois Larzac
1 place Francis Morand
34700 LODEVE

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Sarl MUZZARELLI & Fils
816 avenue Paul Teisserenc
34700 LODEVE
Tél. : 04 67 44 70 95
N° Siret : 391 188 448 00024

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

LODEVE – Cathédrale St Fulcran – Travaux de restauration d'urgence

- **Date de la notification du marché public :** 4 janvier 2016
Lot n°01 – Echafaudages - Maçonnerie - Pierre de taille – Ouvrages divers
- **Durée d'exécution du marché public :** TO3 & 4 – démarrage
- **Montant initial du marché public :**
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 270 870.55 €
 - Montant TTC : 325 044.66 €

Décomposition en tranches selon tableau ci-après

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Tranche Ferme	40 216.31	48 259.57
Tranche Optionnelle 1	105 273.68	126 328.42
Tranche Optionnelle 2	72 005.51	86 406.61
Tranche Optionnelle 3	31 019.31	37 223.17
Tranche Optionnelle 4	22 355.74	26 826.89
TOTAUX	270 870.55	325 044.66

■ Ramené à par avenant n°1 :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 256 172.83 €
- Montant TTC : 307 407.40 €

Décomposition en tranches selon tableau ci-après

	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Tranche Ferme	36 617.79	43 941.35
Tranche Optionnelle 1	98 316.07	117 979.28
Tranche Optionnelle 2	67 863.92	81 436.70
Tranche Optionnelle 3	31 019.31	37 223.17
Tranche Optionnelle 4	22 355.74	26 826.89
TOTAUX	256 172.83	307 407.39

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

L'ensemble des modifications détaillées dans le bilan joint au présent avenant portant sur les tranches optionnelles n°3 et 4

↳ Tranche Optionnelle n°3

- Le changement de l'entreprise titulaire du lot n°5 « Décors Peints », chargée de la restauration des décors de la Chapelle de la Vierge, a entraîné un retard de chantier et la surlocation des échafaudages en place.
- Le confessionnal, initialement prévu protégé en place, a été déplacé hors de la chapelle

Soit plus value sur la Tranche Optionnelle n°3 : + 1 502.08 € H.T.

↳ Tranche Optionnelle n°4

- Comme pour la Tranche Optionnelle n°3, le changement de l'entreprise titulaire du lot n°5 « Décors Peints », chargée de la restauration des décors de la Chapelle de la Vierge, a entraîné un retard de chantier et la surlocation des échafaudages en place.
- Remise en place du confessionnal déplacé dans la nef dans la chapelle de la Vierge
- Restauration d'ouvrages en marbres du retable de la Chapelle de la Vierge (pinacles et liserets).

Soit Plus Value sur la Tranche Optionnelle n°4 : + 9 145.47 € H.T.

Plus value globale : 10 647.55 € H.T.

Articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés par les éléments précédents :

- CCAP - RAS
- CCTP - RAS

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 10 647.55 €
- Montant TTC : 12 777.06 €
- % d'écart introduit par l'avenant : -1.50 % par rapport au montant du marché initial

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **266 820.38 €**
- Montant TTC : **320 184.45 €**

	Montant H.T.				Montant T.T.C.	% écart Montant Initial
	Base	Avenant n°1	Avenant n°2	Total		
Tranche Ferme	40 216.31	-3 598.52		36 617.79	43 941.35	-8.95%
Tranche Optionnelle n°1	105 273.68	-6 957.61		98 316.07	117 979.28	-6.61%
Tranche Optionnelle n°2	72 005.51	-4 141.59		67 863.92	81 436.70	-5.75%
Tranche Optionnelle n°3	31 019.31		1 502.08	32 521.39	39 025.67	4.84%
Tranche Optionnelle n°4	22 355.74		9 145.47	31 501.21	37 801.45	40.91%
Totaux	270 870.55	-14 697.72	10 647.55	266 820.38	320 184.45	-1.50%

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
MUZZARELLI Claude, Gérant	Lodève, le 31.10.23	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.